D40-58

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 641592097

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	31/08/2026	26060621

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

30/10/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S082S005

(9) RAISON SOCIALE : **AUTO CONTROLE 82**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0563021895
1480 AVENUE DE L'EUROPE
82000 MONTAUBAN

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 082F1032
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EX-779-CX (F)	06/07/2023	16/12/2008

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	207

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3WC9HZC34475989	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
MPE5312T0656	GO

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

263721

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) majeure(s)

3.2.1.b.2. ETAT DES VITRAGES : Pare-brise ou vitre latérale avant non conforme aux exigences, AVG,AVD.
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG.
5.3.2.a.2. AMORTISSEURS : Amortisseur mal fixé, AVG,AVD.
5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave, AVG.
8.2.22.e.2. OPACITE : Contrôle impossible des émissions à l'échappement
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.

Défaillance(s) mineure(s)

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif
3.2.1.b.1. ETAT DES VITRAGES : Vitrage autre que le pare-brise et les vitres latérales avant non conforme aux exigences, ARG,ARD,AR.
4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG,AVD.
5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche, AV.
6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, ARG,D,ARD.
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AVD,AVG.
8.2.22.c.1. OPACITE : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

15/06/2020 : 173965km / 01/07/2023 : 210832km / 02/07/2025 : 249542km / 04/06/2026 : 263710km /

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à + 8m/km):	+14.7m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	57%		4%	
Forces verticales :	824daN		479daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	304daN	334daN	182daN	190daN
Déséquilibre (<20%):	9%		5%	
Forces de freinage (efficacité) :	304daN	334daN	182daN	190daN
Taux d'efficacité (≥ 50%):	77%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 20%				
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	+2.0%	+2.0%		
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	+2.0%	+2.0%		